BULLETIN D'INSCRIPTION 2024
POUR BENEFICIER D'UN CONTACT EN CAS D'EVENEMENTS EXCEPTIONNELS

VOS COORDONNEES * *Obligatoire*

M □ Mme □ Nom* : ……
Prénom * : ……
Date de naissance : ……

Vivez-vous seul(e) : Oui □ Non □

Téléphone habituel ……

Adresse ……

DATES D'ABSENCES PREVUES ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 15 SEPTEMBRE 2024

Juillet ……
Août……
Septembre……

PERSONNE DE VOTRE ENTOURAGE A PREVENIR EN CAS DE DIFFICULTES

Nom et prénom ……Téléphone……
Qualité (enfants, petits-enfants, voisins ….)……

REFERENCES DU SERVICE MEDICAL, PARAMEDICAL ou SOCIAL EN CONTACT AVEC VOUS

Nom…… ..Téléphone ……
Adresse……

SI VOUS REMPLISSEZ CE QUESTIONNAIRE POUR LE BENEFICIAIRE, PRECISEZ VOS COORDONNEES

M □ Mme □ Nom : …… Prénom : ……
Adresse……
Téléphone……
Représentant légal : Oui □ Non □

A Saint-Jean-des-Vignes, le …… Signature

Vos données personnelles sont traitées dans le cadre d'une mission de service public sous la responsabilité du président du CCAS de la commune de Saint-Jean-des-Vignes afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Elles font l'objet d'un traitement informatique.
L'inscription à ce registre est facultative, et vous avez la possibilité de demander votre radiation à tout moment sur demande.
L'absence de réponse à un champ obligatoires ne nous permettra pas de traiter votre dossier.
L'absence de renseignement des champs facultatifs peut entrainer une limitation de l'efficacité des actions mises en œuvre.

Vos informations personnelles sont conservées au sein de l'U.E. jusqu'à votre désinscription ou votre départ de la commune. Les règles de la radiation du registre sont définies aux articles R.121-5 et R.121-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF).
L'accès à vos données personnelles est strictement limité au Président du CCAS, aux agents communaux et aux personnes du CCAS en charge de la collecte des informations et de leur mise à jour, de la prévention des risques et de la gestion de situation de crise, au préfet à sa demande, et aux services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement.
Toutes les données recueillies par ce formulaire sont mises à jour sur la base de la communication par la personne des informations à modifier.
Cette mise à jour se fait directement auprès de la direction du CCAS par courrier postale CCAS, Mairie, 67 rue Saint Vincent, 69380 Saint jean des Vignes ou par mail à contact@saintjeandesvignes.fr
Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition pour des motifs légitimes sur vos données.
Pour toute demande d'information ou pour exercer vos droits, contactez notre Délégué à la Protection des Données
Par mail : saintjeandesvignes@contactdpo.fr
Par courrier postal : CCAS, à l'attention du Délégué à la Protection des Données, mairie, 67 rue Saint Vincent, 69380 Saint jean des Vignes
Un justificatif d'identité valide et signé est à joindre à toute demande.
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits "Informatique et Libertés" ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la Cnil ou par voie postale.